

À ne pas manquer !

- A la Une : le spectacle de Nantes Irish Dance (page 13)
- Les photos de la remise des prix aux écoliers (pages 6 à 9)
- Retour sur la Fête du Ch'ti Village (page 11)
- Le point sur les travaux de la future plaine sportive (page 15)
- L'info pratique à conserver et l'agenda du moment (pages 19 et 20)

HERIN.COM

Votre magazine communal

Hérin.Com'

Votre magazine communal

Août 2017

S'informer sur la ville, c'est facile !



www.ville-herin.fr





Vos élus s'expriment...



Claudine ZOCCALI

1^{ère} Adjointe au Maire

Enfance, Petite Enfance, Jeunesse, Vie Scolaire, Sport

Chères Hérinoises, chers Hérinois,

Une année scolaire s'est achevée et après le repos mérité des parents et des enfants, voici déjà une nouvelle rentrée qui pointe son nez !
Les centres aérés se sont bien déroulés malgré un soleil qui a parfois fait défaut... L'essentiel est que les enfants se soient bien amusés !

D'un point de vue plus général, **nous voilà sous une nouvelle ère présidentielle.**

Que réservera-t-elle pour nos petites têtes blondes ? **Un premier décret est sorti**, et il annonce de **plus grosses journées pour les enfants...** S'il est vrai que ces derniers avaient du mal avec la matinée d'école du mercredi matin, il traîne, dans l'escarcelle de l'Etat, un retour aux 5h30 de classe journalières mais avec trois semaines de vacances en moins ! L'avenir nous dira ce qui nous attend...

Par ailleurs, il serait fort intéressant de **se préoccuper de l'effectif des classes de maternelle et de primaire**, surchargées. Une moyenne de vingt enfants par classe pourrait permettre de meilleurs apprentissages.

Quoi qu'il en soit, nous devons tous faire preuve de patience, de solidarité et de savoir-vivre afin de passer un bon message à nos enfants. Il faut avoir conscience que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes...

Pour conclure, je souhaite à tous une **bonne reprise** car septembre arrive à grand pas ! Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour également **souhaiter à M. Bar - futur Directeur de l'école primaire - une bonne année scolaire 2017/2018.**

Bien à vous, **Claudine ZOCCALI.**

Résultats des élections présidentielles et législatives 2017

23 avril 2017 - 1^{er} tour des Présidentielles : Votants : 2282 sur 2883 inscrits – Suffrages exprimés : 2228

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| ➔ M. Nicolas DUPONT-AIGNAN : 113 voix | ➔ M. Jacques CHEMINADE : 3 voix |
| ➔ Mme Marine LE PEN : 910 voix | ➔ M. Jean LASSALLE : 15 voix |
| ➔ M. Emmanuel MACRON : 342 voix | ➔ M. Jean-Luc MÉLENCHON : 488 voix |
| ➔ M. Benoît HAMON : 78 voix | ➔ M. François ASSELINEAU : 18 voix |
| ➔ Mme Nathalie ARTHAUD : 36 voix | ➔ M. François FILLON : 201 voix |
| ➔ M. Philippe POUTOU : 24 voix | |

7 mai 2017 - 2^{ème} tour des Présidentielles : Votants : 2180 sur 2883 inscrits – Suffrages exprimés : 1930

- ➔ M. Emmanuel MACRON : 753 voix
- ➔ Mme Marine LE PEN : 1 177 voix

11 juin 2017 - 1^{er} tour des Législatives : Votants : 1312 sur 2880 inscrits – Suffrages exprimés : 1290

- | | |
|---|---|
| ➔ M. Sébastien CHENU/Mme Régine ANDRIS : 434 voix | ➔ M. Julien POIX/Mme Françoise DUPONT-CUNIN : 189 voix |
| ➔ Mme Sabine HEBBAR/M. Luc BROUTA : 279 voix | ➔ M. Pascal JEAN/Mme Isabelle CHOAIN : 102 voix |
| ➔ M. Serge THOMES/Mme Monique DEBAENST : 8 voix | ➔ M. Xavier BLOTTIERE/M. Quentin OMONT : 26 voix |
| ➔ M. Olivier CAPRON/Mme Odile JABET-ROUSSEZ : 91 voix | ➔ Mme Marlène WROBEL/M. Jacky BOUCOT : 18 voix |
| ➔ Mme Saïda BAMOUNE/M. Fabien DUMORTIER : 6 voix | ➔ Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI/M. Jean-René BIHET : 126 voix |
| ➔ M. Sébastien DUFOUR/M. Hamoud AKLIL : 11 voix | |

18 juin 2017 - 2^{ème} tour des Législatives : Votants : 1 170 sur 2 880 inscrits – Suffrages exprimés : 1 050

- ➔ M. Sébastien CHENU/Mme Régine ANDRIS : 577 voix
- ➔ Mme Sabine HEBBAR/M. Luc BROUTA : 473 voix

Ouverture au public : 8h - 12h / 13h30 - 16h30 (**horaire d'été 10 juillet - 25 août inclus**)
8h - 12h / 13h30 - 17h30 (**à partir du 28 août**)

Tél : 03.27.20.06.06 - **Fax :** 03.27.20.06.07 - **Mail :** contact@ville-herin.fr

Site web officiel : www.ville-herin.fr



Etat Civil

De Janvier à Juin 2017

Ils sont arrivés parmi nous...

Maëva BEGUE, le 30 décembre 2016 ; **Jade VILAIN**, le 3 janvier ; **Guillaume WARZÉE**, le 4 janvier ; **Mélina HENNAUT CUVELLIEZ**, le 16 janvier ; **Elena BUIRETTE**, le 18 janvier ; **Keïna DELPOUVE**, le 2 février ; **Gianluca CAVALLARO**, le 4 février ; **Noémie MASSET**, le 4 février ; **Elise COMYN**, le 24 février ; **Vayana BERNARD**, le 25 février ; **Léovan DELCOURT**, le 25 février ; **Léonie DELCOURT**, le 25 février ; **Julyan RUDANT**, le 26 février ; **Justine NACHEZ**, le 1er mars ; **Ilona MOERMAN**, le 4 mars ; **Jakob ZALESINSKI**, le 6 mars ; **Loévan JOUET**, le 9 mars ; **Gabriel LEGRAND**, le 12 mars ; **Loucian CÉPA**, le 16 mars ; **Mathys MICHEL**, le 24 mars ; **Louis CRUCKE**, le 6 avril ; **Lorenzo SOHIER GRATTEPANACHE**, le 20 avril ; **Maxine FURMANOWSKI**, le 27 avril ; **Amina CHEKROUN**, le 11 mai ; **Kélyo TRELCAT**, le 15 juin ; **Thomas DÉJARDIN**, le 19 juin ; **Paul CARTIGNIES**, le 20 juin.

Ils se sont dit « Oui ! »

Jérémy MONNEUSE et **Angéline LA LEGGIA**, le 20 mai ; **Sébastien MAURIES** et **Doriane NOWAKONSKI**, le 20 mai.

Ils nous ont quittés...

M. André LUCAS, le 6 janvier ; **M. Désiré LAURENT**, le 12 janvier ; **Mme Germaine WILLEMS**, le 20 janvier ; **Mme Spérata GOURDIN** veuve **BRUNIAU**, le 19 janvier ; **Mme Eugénie TAINMONT** veuve **LAMBOUR**, le 20 janvier ; **M. Guy GORDIEN**, le 22 janvier ; **M. Serge FINET**, le 20 janvier ; **Mme Germaine DEMARQUE** veuve **LÉVÊQUE**, le 27 janvier ; **Mme Claudine GRIMAU** épouse **GORGIBUS**, le 30 janvier ; **M. Gilbert DAMIENS**, le 2 février ; **M. Jean PASZYK**, le 2 février ; **Mme Ginette LECLERCQ** veuve **HOURRIEZ**, le 24 février ; **Mme Marie LECLERCQ** épouse **HUMELICZ**, le 28 février ; **M. Jean-Louis DELPOUVE**, le 13 mars ; **Mme Fernande PICQUET** veuve **BOULART**, le 21 mars ; **M. Maurice HEYSCK**, le 5 avril ; **M. Marc LEDUC-KAUFFMANN**, le 5 avril ; **M. Jean-Claude TRÉFOIS**, le 11 avril ; **M. Bénito BOCCHINI**, le 25 avril ; **M. Olivier AUDEGOND**, le 19 avril ; **Mme Colette LEFEBVRE** veuve **ELLEBOODE**, le 20 avril ; **M. Robert THIONNET**, le 28 avril ; **Mme Christiane MONTUELLE** veuve **CLACBEC**, le 7 mai ; **M. Fredy MIOT**, le 13 mai ; **M. Marcel DELANNOY**, le 28 mai ; **M. Pascal MIELCAREK**, le 10 juin ; **Mme Paulette CABY** épouse **WALERS**, le 12 juin ; **Hanaé DELHAYE**, le 15 juin ; **M. Jean-Luc DELECOURT**, le 19 juin ; **Mme Solange BRASSELET** veuve **KUZNIEWSKI**, le 20 juin ; **Mme Lucia COQUEREAU** veuve **RUELLE**, le 26 juin.

Sommaire

2

Vos élus s'expriment ...

4-9

Jeunesse, Sport et Vie Scolaire

10

Vie Économique et Emploi

11-12

Festivités

13-14

Vie Culturelle et Associative

15

Travaux, Sécurité et Voirie

16

Urbanisme et Environnement

17

Libre expression

18

Pause détente

19

Notez-le !

20

En perspective

Arrivée d'une nouvelle Conseillère Municipale



En raison de la **démission de Mme Frédérique Leroy** en sa qualité de Conseillère Municipale, il a été procédé à l'installation officielle du suivant de la liste « Hérin en Force » **lors de la réunion de Conseil du 22 juin 2017**, et ce, conformément à la réglementation en vigueur. Il s'agit de **Mme Jacqueline Flouquet**.



Accueils de Loisirs d'été : mode « tonique » activé !

En juillet, la Directrice - Marie-Helena Zoccali - et son Adjoint - Christophe Lebrun - ainsi que l'équipe d'animateurs/trices (Camille, Cassandra, Marjolaine, Alex, Basile, Mathieu, Amandine, Jordane, Joy, Sullivan, Naïm et Jocelyne, bénévoles) étaient répartis dans les deux écoles du centre-village pour accueillir la **centaine d'inscrits au premier des centres coordonnés par Malika Gosselin**.

Du côté des petits, le thème tournait autour des contes. Autant vous dire que les robes de princesse et les tenues d'apparat étaient de sortie (on a aperçu un chevalier et un roi... Spiderman et un Stormtrooper avaient fait le déplacement) ! Ce sont d'ailleurs Alice à Hérin - ville des Merveilles, le Petit Chaperon-Rouge et la Reine des Neiges qui ont encadré les nombreuses sorties. **Chez les grands, c'était une autre ambiance : celle du plateau-télé « d'Incroyables Talents »...** Chacun a dévoilé un don inédit entre deux poignées de confettis lancés au vent !

De l'apprentissage du trot en ploufs à la piscine, d'une sortie à la ferme à la journée « châteaux gonflables », quel que soit leur âge, nos jeunes vacanciers ont eu une chose en commun : ils se sont défoulés et se sont amusés comme des petits fous !

Et ce n'est pas fini ! En août, d'autres réjouissances s'annoncent, sur le thème de la sculpture... Epaulée par Amandine, Jordane, Perrine et Juliette, **Malika a prévu des divertissements variés** : activités manuelles pour stimuler l'imaginaire, sorties au Fleury, à Pairi Daïza (en famille) et au centre aquatique de St-Amand compléteront le super programme d'animations sportives proposées par le Conseil Départemental du Nord (roller, taekwondo, speedminton, athlétisme). S'ennuyer ? Ça veut dire quoi ?

Une journée au C.L.J de la Police Nationale



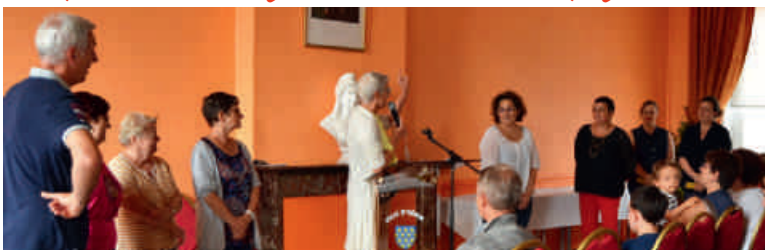
Le 21 juillet, le Maire s'est rendu au stade J-C Cheval de Quiévrechain pour rencontrer les enfants inscrits au Centre de Loisirs Jeunesse.

35 à 40 jeunes du Valenciennois y participaient, dont un **petit tiers d'Hérinois**. Force est de constater que l'ambiance est toujours au beau fixe et les activités, variées !

Malgré un temps mitigé, les 11-15 ans ont pu profiter d'ateliers proposés en extérieur. Avec David, ils ont appris un tas de choses sur le **rôle de la Police et le matériel d'intervention...** A vélo, ils ont pratiqué la **piste junicode...** Avec des lunettes spéciales sur le nez, ils ont testé le « **parcours alcoolémie** »... D'autres se sont essayés à l'amusant **jeu de quilles finlandaises « Molky »...**

Comme chaque année, **l'ancien footballeur** semi-pro et ancien entraîneur de l'équipe de France Police, **Bernard Justek** a rendu visite au C.L.J. Une chance !

Réception des enseignants : une nouvelle page se tourne



Les enseignants des trois écoles communales avaient répondu présent à l'invitation de la Mairie, le 27 juin dernier.

Ce rendez-vous symbolique marque certes la fin de l'année scolaire mais il consolide un peu plus les relations liant les élus aux équipes pédagogiques.

C'est donc en présence de quelques parents d'élèves et dans une ambiance amicale que **Claudine Zoccali**, Adjointe au Maire en charge de la vie scolaire, a **salué le travail** des uns et des autres, et **mis à l'honneur plusieurs personnalités de l'école Barbusse - Michel sur le point de quitter Hérin.**

D'abord **Mme Flament**, en partance vers Douai, puis **Mme False** - suppléante de Mme Robert - qui restera finalement dans le secteur. Enfin, **Mme Robert** elle-même, dont le **départ vers la circonscription de Lezignan-Corbières** était prévu cet été. Lauréate du concours de professeur des écoles en 1993, elle a exercé à Raismes et à Beuvrages avant d'arriver à Hérin en 2011. Elle avait été promue directrice de l'école primaire ces quatre dernières années. Leïla nous a confié garder de bons souvenirs de cette expérience, l'un des meilleurs étant la classe de découvertes aux Grangettes !

La Municipalité et le personnel de la Ville d'Hérin lui souhaitent de poursuivre une carrière épanouissante près de la Méditerranée... Et accueillent avec plaisir un visage bien connu du village aux commandes de l'école élémentaire puisque que **M. Dominique Bar accèdera à la direction** en septembre, avec l'aval de ses collègues et de l'Inspectrice Académique.



Jeunesse, Sport et Vie Scolaire

Une colonie de vacances « entre terre et mer » pour les écoliers de CM2

Comme l'an dernier, un court séjour - à Samer (62) cette fois - a été proposé aux élèves de CM2 de l'école Barbusse - Michel par le service municipal de la jeunesse. Pendant les dernières vacances scolaires, entre le 10 et le 13 avril, 23 familles ont fait le choix - après la réunion informative du 7 mars - d'envoyer leurs enfants explorer la région de Boulogne-sur-Mer et des plages d'Hardelot.

Les jeunes gens ont ainsi eu le privilège de passer par le Cap Blanc-Nez, de visiter la réserve du Mont Saint-Frieux et d'arpenter les allées du centre de découverte de la pêche en mer « Maréis », accompagnés de leurs enseignants, Mme Robert et M. Bar et des animateurs de l'agence « Océane Voyages », intermédiaire retenu pour l'organisation.

Pour compléter les activités, des moments d'amusement et de décontraction étaient planifiés : une journée à l'aqualud, du char à voile, des jeux de plage, des veillées... Une prise en charge totale et diversifiée étudiée pour enrichir, divertir et rassurer les plus timorés, pour qui ce voyage extra-familial pouvait être le premier. Cependant, Malika Goosselin et Murielle Scherer en visite sur place le 12 avril, n'ont pu que constater la bonne humeur ambiante, le plaisir de prendre l'air malgré une météo encore un peu juste et le confort de la maison familiale et rurale où logeait le groupe.

Pour garder le contact avec les parents restés à Hérin, un accès internet privé avait été mis en place pendant ces quelques jours.

Afin de soulager financièrement les familles et d'encourager le déplacement des élèves (les voyages ne forment-ils pas la jeunesse ?), la Mairie a financé la quasi-totalité de ce séjour (près de 10 000 € au total), laissant la somme de 60 € par enfant à la charge des familles. Au retour des voyageurs, et pour se remettre de leurs émotions, petits et grands ont pu goûter quelques gourmandises spécialement réservées à leur intention dans les locaux de la cantine.

Les insectes et les oiseaux au cœur du centre de loisirs d'avril

La nature est une thématique classique au printemps revenu... Mais il fait toujours le bonheur des enfants, surtout lorsqu'on les sollicite pour s'inspirer de leur environnement pour créer.

Du 10 au 21 avril, des activités telles que le flag-foot ou le volley (animations du Conseil Départemental du Nord), des sorties à la base de loisirs de Raismes ou à la ferme du Major ont occupé leurs journées. Mais les écoliers au repos ont également eu l'opportunité de fabriquer de jolis nichoirs colorés avec l'aide de Jérémie du service « espaces verts ».



Ces objets utiles et décoratifs ont bien sûr trouvé leur place aux quatre coins de la ville !

Notez les dates
d'inscription au centre
de loisirs de Toussaint !

Les inscriptions à l'Accueil de Loisirs de Toussaint (du 23 octobre au 3 novembre 2017) seront prises les mardi 3 et jeudi 5 octobre de 13h45 à 16h30 au service jeunesse (rez-de-chaussée du bâtiment P.M.I, derrière La Poste).

Prévoir : le dernier avis d'imposition du responsable légal ; le carnet de vaccinations de l'enfant ; l'attestation d'assurance Responsabilité Civile ; l'attestation CAF ; le règlement (en espèces ou chèque, à l'ordre de la régie monétique).

Contact : Malika Gosselin au 03.27.20.52.83 ou par mail : m.gosselin@ville-herin.fr



Distribution des Prix par la Municipalité



Jolis souvenirs de fin d'année scolaire 2016 - 2017

Ces photos ont été prises les 21, 23 et 24 juin lors des petites fêtes organisées au sein des établissements.

Afin de respecter la volonté des parents n'ayant pas souhaité la diffusion de l'image de leur(s) enfant(s), le visage de certains d'entre eux est flouté (directives transmises par les écoles).

Bonus ! Retrouvez l'article et les photos des Olympiades de l'école Barbusse – Michel (le 29 juin) sur www.ville-herin.fr



École élémentaire H. Barbusse -
L. Michel - Classe de Mme Robert



École élémentaire H. Barbusse -
L. Michel - Classe de Mme Bernier



École élémentaire H. Barbusse -
L. Michel - Classe de Mme Pollet



École élémentaire H. Barbusse -
L. Michel - Classe de Mme Deudon



École élémentaire H. Barbusse -
L. Michel - Classe de M. Vermandel



École élémentaire H. Barbusse -
L. Michel - Classe de Mme Monclin



École élémentaire H. Barbusse -
L. Michel - Classe de M. Bar



École élémentaire H. Barbusse -
L. Michel - Classe de Mme Demerville



École élémentaire H. Barbusse -
L. Michel - Classe de Mme Flament





Ici à droite, quelques-uns des agents recrutés en contrat-aidé cette année.

Vie Économique et Emploi

Treize contrats-aidés pour renforcer les équipes municipales

Les publics les plus éloignés du marché du travail (demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes en grande difficulté...) ont accès à un dispositif spécifique mis en place pour favoriser le retour à l'emploi. Il s'agit du « contrat aidé ».

La Commune y a recours depuis plusieurs années déjà, l'idée étant que **les deux parties y trouvent leur compte**, comme l'explique **Franck Scartoccetti, Adjoint au Maire notamment en charge de l'emploi** : « Pour répondre à ses engagements en matière d'embellissement du cadre de vie et de propreté, la ville mène à l'année un recrutement de salariés en contrats-aidés ; ceux-ci offrent l'avantage d'être en partie financés par l'Etat.

Mais c'est également intéressant pour l'employé : déjà, ce peut être une remise en activité littérale pour certaines personnes ; dans tous les cas, c'est une acquisition d'expérience professionnelle probante qui s'ajoute au C.V et augmente les chances de réinsertion dans le secteur marchand. Cette expérience est fortifiée par la formation « Prévention et Secours Civiques de niveau I » offerte à tous les contrats par la ville... » Un vrai bonus (lire ci-dessous) !

Trois périodes de recrutement ont ainsi été définies en 2017 : en janvier et en juin puis une prochaine en septembre.

A l'heure actuelle, cela porte à treize le nombre de personnes engagées dans le processus. Douze personnes ont signé un C.A.E (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) et une personne, un « Emploi d'Avenir ». Sur le terrain, cela se traduit par huit agents polyvalents aux Services Techniques et aux Espaces Verts ; trois interviennent dans les domaines de l'animation/la cantine/le périscolaire et deux s'activent à l'entretien des locaux et à la restauration scolaire.

Pour rencontrer Franck Scartoccetti lors de ses permanences du mardi et du vendredi matin, merci de prendre rendez-vous en Mairie au préalable. Téléphonnez au 03.27.20.06.06.

Plus d'infos sur le site officiel du Gouvernement : <http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insertion-dans-l-emploi/contrats-aides/>

Un projet porté par votre CCI Grand Hainaut Hauts-de-France



Formation aux Premiers Secours financée par la Mairie : les employés répondent à nouveau présent !



Les deux sessions organisées en juin et novembre 2016 ayant été de vrais succès, Franck Scartoccetti poursuit son action de formation « PSC1 » en direction des demandeurs d'emploi et du personnel communal titulaire ou contractuel (voir ci-dessus).

Pour ce faire, l'aide de l'Association des Formateurs Sapeurs-Pompiers du Douaisis reste précieuse ! Les 3 et 5 juillet, onze personnes ont, à leur tour, acquis les réflexes de premiers secours grâce à deux professionnels bienveillants : Philippe et Wilfried. Des réactions et des gestes qui peuvent être décisifs pour la sauvegarde d'une vie, au quotidien comme dans la vie professionnelle.

Des arguments convaincants pour l'Adjoint au Maire qui fait tout pour pérenniser cette initiative, avec un leitmotiv : « L'obtention du diplôme PSC1 peut faire la différence lors d'un entretien d'embauche et jouer en la faveur du candidat ».



Festivités

« Fête du ch'ti village » dans les Corons : il y a longtemps qu'on l'attendait !

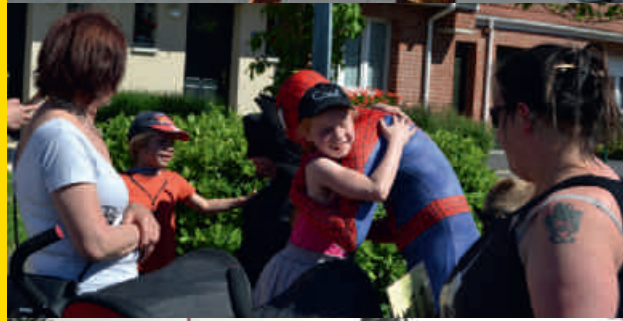


Pour une fois, la météo y était ! Et l'effet a été immédiat... Vous étiez nombreux à avoir accepté l'invitation du Comité des Festivités Hérinoises et de la Mairie ce jeudi de l'Ascension, chapeau et lunettes de soleil sur la tête.

Certes, « la Fête du Ch'ti Village » s'inspire du Carnaval du Marais par ses aspects **populaire et joyeux, participatif**. Mais elle se veut **mobile dans les quartiers**, afin qu'un maximum de gens en profitent.

Et le pari de déplacer cet événement sur la Place de Verdun et dans les rues adjacentes a été gagné ! Les sourires étaient sur tous les visages parce qu'il faut bien le dire : **on a le sens de la fête, dans les Corons !** La demande était forte, et les avis, unanimes : « Ici, c'est plus intime, plus convivial » ou encore « Ça fait du bien d'avoir de l'animation ici ! Voilà 30 ans qu'il n'y avait rien eu. Dans le temps, on fêtait pendant trois jours de suite, au moins... »

Quoi qu'on en dise, tous les ingrédients d'une manifestation réussie étaient réunis : des perruques et déguisements fièrement arborés... Des ballons colorés... Hop ! Un lancer d'orange ici... Zou ! Une poignée de confettis par-là ! **On a dansé, chanté, applaudi et beaucoup ri jusqu'à ce que la nuit tombe** sur les airs de jazz-rock joués par le groupe « Lez'Art ».



UN TRÈS GRAND MERCI À TOUTES LES ASSOCIATIONS PARTICIPANTES !

Le Comité des Festivités Hérinoises, l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale, les Flammes Hérinoises, Arts en Mouvement, le Comité des Fêtes des Corons d'Hérin, Activités Physiques d'Entretien, Les Amis de la Pétanque Hérinoise, les Super-Héros, Country Line Evolution (H.A.C.L.E), Convivial Danse (H.A.C.L.E), l'Hakko-Ryu (H.A.C.L.E), Un pour tous, tous pour un.

Sans oublier les associations extérieures qui nous ont honoré de leur présence : les Gilles de Saulzoir, le groupe « Festy-Parade » (majorettes et musiciens) de Maubeuge et « La Bande à Patou » (peluches) de Festi-Prouvy, l'UMV Band de Valenciennes.

L'Abbé Romefort a pris de nouvelles fonctions

Après cinq années passées à la paroisse Notre-Dame de Bonne Espérance, l'Abbé Pascal Romefort a été appelé à une nouvelle mission, celle de doyen de Maubeuge et curé modérateur des paroisses du Val de Sambre.

Les paroissiens étaient invités à lui rendre grâce le **24 juin dernier** au centre paroissial d'Hérin.

Le Maire, Jean-Paul Comyn, s'est joint à ce moment d'amitié partagée pour saluer **son humilité, sa bienveillance et sa disponibilité** auprès de la communauté chrétienne de notre Commune.

L'Abbé Bruno Callebaut prendra son relais en **septembre**.

Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue !



La Municipalité a fêté les papas et les mamans, le 27 mai



Parmi les incontournables événements du mois de mai, il faut compter la remise du **cadeau offert par la Ville aux parents hérinois**.

Une petite attention appréciée, à voir le nombre d'inscrits recensés en Mairie ! Cette année, près de **1 000 sets de couteaux** ont été remis aux **dames**, tandis que **850** messieurs recevaient un **organisateur de voiture**.

L'opportunité, pour les élu(e)s, d'échanger quelques mots avec vous dans la bonne humeur !

Défilé, médaillés et muguet... C'était le 1er mai !



C'est une fleur à la boutonnière

- un pied de nez au temps maussade, pas du tout de saison !
- que les associations, habitants et élus ont pris le chemin de la salle des fêtes, depuis la station de tramway « Le galibot ».

A l'arrivée, les familles des huit récipiendaires du jour attendaient la mise à l'honneur de leur proche, l'appareil photo en bandoulière et le sourire aux lèvres...

Cinq d'entre eux étaient présents : ils ont reçu les félicitations et un cadeau de la Municipalité.

Avant de passer au vin d'honneur, l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale a interprété la Marseillaise puis un morceau convivial très apprécié, « Broadway City ».



Les Médaillés du Travail de la 1^{ère} promotion 2017 étaient :

- **Médaille d'Argent (20 ans)** : Mme Marie-Madeleine FRANCK (excusée) et M. Laurent LEBRUN (absent) ;
- **Médaille de Vermeil (30 ans)** : M. Olivier LEBRUN ;
- **Médaille d'Or (35 ans)** : M. Pascal DELGRANGE, M. Jean-Claude MATECKI (excusé) et M. Didier PEZELET ;
- **Médaille Grand Or (40 ans)** : M. Diego CIRCO.

Cette **date symbolique** a offert l'occasion de remettre la **Médaille de la Famille Française** à Mme Claudine KERN, maman de cinq enfants.

Plus de cérémonies ? Consultez le site web officiel de la Ville !

Retrouvez les photos et messages officiels :

- Du défilé de la Fête Nationale (14 juillet) et des festivités du 15 juillet
- De la commémoration de l'Appel du 18 juin 1940
- De l'hommage aux victimes de la guerre d'Indochine (8 juin)
- De la commémoration de la victoire du 8 mai 1945,
- Du souvenir des victimes et héros de la déportation (30 avril),

Sur le site www.ville-herin.fr





Vie Culturelle et Associative

« Nantes Irish Dance » à Hérin : un spectacle joyeux et envoûtant !



Un cri fuse. Lentement, les sonorités d'instruments étranges s'élèvent. Au sol, des jeux de lumières dessinent des symboles celtiques... Pas de doute, l'Irlande a pris possession des lieux !

Ce 29 avril, Karine et les musiciens du groupe armoricain « Nantes Irish Dance » étaient à l'arrière-plan de la scène d'une salle des fêtes comble, mais ils étaient omniprésents ! Sur des rythmes souvent entraînants (on vous a vu taper du pied !), Charlotte, Faustine et leurs deux comparses ont fait découvrir au public un large échantillon de **danse** **traditionnelles d'Eire...** Et c'est tout un art !

En solo ou en groupe, chaussées de ghillies ou de hard shoes pour les claquettes, les quatre jeunes filles aux costumes multiples nous ont emmenés sur **une terre d'histoire et de mystère** que nous connaissons tous un peu, ne serait-ce que par l'imaginaire !

Pendant une heure et demie, encouragées par les applaudissements, elles ont présenté des **jigs** et des **reels** mais aussi des **ceilis**... sans oublier la fameuse « danse du balai » ! Les spectateurs ont même été invités à s'essayer au **hornpipe**, avec - il faut bien le dire - un joli succès.

En fermant les yeux, nous aurions pu nous croire au pub entourés de quelques amis (la pinte en moins), tant il y avait de l'ambiance ! Alors, vous l'aurez compris : ce spectacle inédit a tenu toutes ses promesses.



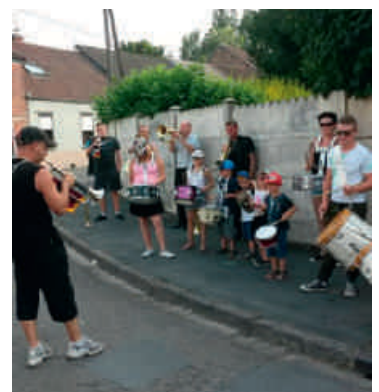
Tous les goûts sont dans la musique !

Pour la seconde fois, la Ville a accueilli la formation de la « Lyre Ouvrière d'Onnaing ». L'occasion était spéciale cette année puisque l'idée était de fêter la Musique et les Musiciens, tous ensemble ! **C'est sous la direction du nouveau chef Bruno Danna** que le public a pu apprécier un **programme éclectique** composé de grands classiques comme de thèmes actuels.

Le verre de l'amitié fut le bienvenu à l'issue de cette remarquable prestation, la chaleur étant écrasante ce soir-là.



Comme à son habitude, la **Batterie Fanfare Municipale** avait fait résonner ses trompettes et ses tambours dans les rues du village, le 21 en fin de journée, juste avant de se produire à 19h30 à la salle des fêtes en prémisses à la Lyre Ouvrière d'Onnaing. **Les musiciens de l'Harmonie** ayant préféré donner un petit concert au lendemain de la date officielle dans la rue du chevalet.



Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN



Edition 2017 du Parcours du Cœur : 140 citoyens engagés pour leur santé !



Parcours du Cœur avec la Fédération Française de Cardiologie :
« J'aime mon Cœur, je participe ».

La Ville d'Hérin, la commission et le service municipal des sports - par l'intermédiaire de Christophe, opérateur sportif - félicitent les 140 personnes ayant pris part au Parcours du Cœur, le 7 mai dernier.

Tous remercient chaleureusement les deux associations partenaires de l'événement pour leur implication tant au niveau de l'organisation que de l'encadrement des parcours « marche », « jogging » et « VTT » : les Randonneurs Hérinois et le Cyclo-Club de Vététistes issu de l'H.A.C.L.E.

Après s'être adonnés à leur activité favorite, les sportifs ont profité d'une collation bien méritée et d'un cadeau-souvenir (une besace) offerts par la Municipalité... qui espère que chacun a passé un moment agréable et bénéfique pour son corps comme pour sa tête.

Le Secours Catholique recherche toujours des bénévoles...

... Pour rendre visite aux personnes isolées sur le secteur d'Hérin.

Les visites à domicile ont pour but de rompre la solitude et l'isolement des personnes seules et de favoriser le lien social. L'action des bénévoles « visiteurs à domicile » du Secours Catholique se limite à une écoute attentive, la lecture, la discussion, une promenade, une sortie...

Lieu : au domicile des personnes,

Secteur : Hérin, Oisy, Bellaing, Petite-Forêt, Aubry,

Disponibilité : 2 heures par semaine,

Qualités demandées : écoute attentive, discrétion et confidentialité, capacité à travailler en binôme,

Formation : connaissance du Secours Catholique, formation à l'écoute.

Cette mission vous intéresse ?

Contactez Mme Filmotte au 06.75.14.25.18.

Le C.P.I d'Hérin se souviendra longtemps d'Alexandre Potier

C'est avec une grande tristesse que notre Amicale a appris le décès de l'un de ses amis et membres, le Lieutenant Alexandre Potier, le 29 juin dernier.



Ancien Chef de centre du C.P.I Hérin, il est arrivé dans notre ville en 1990 au grade de Sergent-chef pour en prendre la responsabilité.

Accompagné de quelques collègues, il a apporté à notre caserne son développement et sa formation, et a aidé à faire d'un dépôt de pompe, une vraie caserne.

Il sera nommé Lieutenant puis rejoindra Valenciennes en 2000 pour prendre la responsabilité des volontaires.

Il restera pour nous le Lieutenant qui nous a fait devenir pompier.

Adieu Alex, Adieu Lieutenant, Adieu notre Ami...

De la part de Jean-Marc Mortreux, Président de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Hérin.



Les portes de la Maison des Assistantes Maternelles « Les P'tits Poucets » sont ouvertes !

C'est officiel depuis le 23 juin ! Fabienne, Annabelle et Marie-France prennent soin de douze enfants dans un bâtiment confortable et flambant neuf !

Les petits profitent de nombreuses activités épanouissantes telles que la cuisine, le chant, la peinture et même le yoga... dans la joie et la bonne humeur !

Le planning des trois nounous est déjà bien chargé, mais l'une d'entr'elles a encore une disponibilité d'accueil en septembre 2018.

Fermeture pour congés du 7 au 27 août 2017.

Contact : Marie-France Filmotte au 03.27.41.81.43/06.75.14.25.18

ou par mail : mamlesptitspoucets@yahoo.fr





Travaux, sécurité et voirie

Plaine sportive et météo : beaucoup d'interrogations...

A la mi-juillet, la pelouse du stade d'honneur avait difficilement poussé en raison des fortes chaleurs ayant sévi au début de l'été. Mais le résultat attendu était en relative bonne voie grâce à l'arrosage volontaire (photo ci-dessus). A l'inverse, **celle du terrain annexe** - destiné à l'entraînement - restait peu convaincante, **le sol étant sec et peu propice à la pousse** (photo de droite, datée du 26 juillet).

A l'heure de la composition de ce journal, l'état des lieux prévu avec l'entreprise ID Verde n'avait pas encore été mené. Les conclusions de cette analyse déboucheront sur une **décision technique qui aura peut-être pour conséquence de repousser l'ouverture des terrains** (annoncée à l'origine en septembre) pour la pratique du football.



Si cette partie du site devait ne pas s'avérer opérationnelle dans les temps, il y a tout de même quelques bonnes nouvelles !

Le **parking** est terminé, ne restera que la dernière couche de bitume à poser, mi-septembre. **Les pistes de pétanque et le terrain de basket extérieurs sont achevés.** La société Satelec s'occupe d'installer toute l'électricité du site (candélabres, projecteurs, etc).

Au chapitre des grandes avancées, l'équipe de l'entreprise « Cougnard Construction » a positionné neuf modules en provenance de Vendée, le 5 juillet. Se répartissant sur une surface de 152 m², ils regroupent les vestiaires et les sanitaires, le club house et la réserve.

Plusieurs travaux annexes se poursuivront début septembre, les plantations viendront, quant à elles, dans le courant de l'automne.



D'autres informations suivront, mais il est probable que les jeux pour enfants, la piste d'athlétisme et le parcours sportif s'avèrent plus rapidement accessibles que la partie réservée au football.

La patience sera certainement de mise mais le résultat en vaudra la peine !

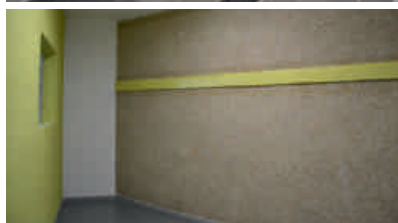
Une salle des sports plus pratique et accueillante pour la rentrée !

A la mi-juillet, les travaux entrepris à la **salle Auguste Delaune** avaient pris **bonne tournure**. Un couloir inter-salles existe désormais, des **sanitaires** et des **vestiaires** dignes de ce nom ont été aménagés.

Un **retard** indépendant de la volonté des élus subsiste néanmoins. La pose du mobilier et de deux portes indispensables ainsi que quelques finitions sont encore programmées à l'heure de la rédaction de ce magazine.

Le **rapport de la Commission de Sécurité** est également attendu. Il conditionnera la date de réouverture des locaux, fermés actuellement jusqu'au 15 août.

Tout sera mis en œuvre pour que la **salle des sports** soit opérationnelle pour la rentrée de septembre.



La Mairie améliore son parc automobile

La Mégane bleue montrant des marques de fatigue depuis longtemps déjà, la Municipalité a fait le choix d'acquérir une **Dacia Sandero**.

Ce nouveau véhicule a été livré le **24 mai** dernier et assurera à ses utilisateurs des déplacements en toute sécurité.





Urbanisme et Environnement

Fleurir oui, mais intelligemment !

Qui dit été, dit nature chatoyante !

Dès le 31 mai, les services « Espaces Verts » et « Ville Propre » se sont mobilisés autour du fleurissement de la ville. La priorité : gérer les 2 000 plants de vivaces et d'annuelles livrés ! Et avec les températures élevées, il était question de réagir vite...

Crocsmias, heucheras, géraniums et iris vivaces ont ainsi pris place aux entrées de ville tandis que les jardinières - patiemment composées par Audrey et Olivier - et les bacs existants étaient étoffés et installés en centre village (église, salle des fêtes, place R. Salengro, mairie, écoles primaire et G. Péri). Suivant les préconisations du jury des « Villes et Villages Fleuris », les agents y ont intégré des vivaces. Faciles à cultiver, elles offriront l'avantage de réapparaître l'an prochain !

Voyez ! Les fleurs d'été sont partout. Elles parfument nos allées, offrent de jolis massifs à la vue et colorent joyeusement les fenêtres et les rues ! Et comme il n'est jamais trop tôt pour apprendre à jardiner, les enfants des écoles maternelles ont pu repiquer la centaine d'œillets d'inde qui leur était spécialement réservée.

Au chapitre des nouveautés, la Ville génère désormais son propre paillage ! Un gain d'autonomie rendu possible grâce à l'achat d'un broyeur fabriqué dans la région et subventionné à 50% par la Charte de l'Eau, à laquelle Hérin a adhéré en février 2015. Il a été remis aux agents municipaux le 19 juin dernier.



Nouvelle visite du jury départemental des « Villes et Villages Fleuris »

Hérin tente à nouveau sa chance au prestigieux concours ! Après avoir obtenu le Prix de la Première Participation l'an dernier, la Municipalité, représentée par M. Patrick Sans, Conseiller Municipal, et les employés des Espaces Verts de la ville, ont reçu les membres du jury, le 3 juillet.

Durant 45 minutes, ils ont parcouru les quartiers de la ville afin de visualiser les actions, les efforts et les perspectives entrepris par le service municipal des Espaces Verts.

Nord Tourisme et le Département du Nord dévoileront le verdict en fin d'année. En ligne de mire : des encouragements, a minima !



Le pass d'accès aux déchèteries devient obligatoire



Le SIAVED rappelle que l'accès aux déchèteries n'est désormais autorisé que sur présentation d'une indispensable carte à puce appelée « Pass' Déchets ».

Que vous soyez particulier, association ou professionnel du territoire, il n'est pas trop tard pour demander votre précieux sésame !

Comment faire ? C'est très simple : des formulaires sont à votre disposition à l'accueil de la mairie et des déchèteries. Vous pouvez aussi le télécharger sur www.siaved.fr.

Remplissez ce document obligatoirement et réunissez les pièces justificatives demandées. **Renvoyez le tout au SIAVED** - 5 route de Lourches 59282 Douchy-les-Mines ou remettez votre dossier au gardien de la déchèterie la plus proche de votre domicile.

Attention, tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Après réception et saisie de votre dossier, comptez 3 à 4 semaines environ pour recevoir votre badge chez vous.

Si vous ne l'avez pas encore reçu, vous pouvez tout de même accéder aux déchèteries avec votre carte papier habituelle ou avec un justificatif de domicile et votre carte d'identité, le temps que votre badge arrive.

Renseignements au 0800.775.537.



Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs. Conformément à la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les groupes politiques représentés au Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression. Cet espace restera vierge lorsque le texte ne nous sera pas parvenu (ou sera parvenu hors délai). En référence au règlement intérieur du Conseil Municipal modifié le 23 septembre 2014, les règles suivantes doivent être respectées : forfait de 2 000 signes (+/- 10% ; ponctuation comprise), soit environ 25 lignes ; dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres ; le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait



HERIN EN FORCE

Chères Hérissoises, Chers Hérissois,

Pour des raisons personnelles, je n'ai pu suivre l'actualité municipale comme je l'aurai souhaité ces dernières semaines. Je vous donne donc rendez-vous dans la tribune du prochain magazine, et souhaite à toutes et tous une bonne reprise, en espérant que vous avez bénéficié d'un été reposant et ensoleillé.

Cordialement, **Bernard DEGROS**



Ensemble pour Hérisson ...

Liste d'Union et de Rassemblement pour l'intérêt Communal



Michel Bassez
Conseiller Municipal,
Maire Honoraire,
Président de la liste PCF,
Front de Gauche,
et du Groupe
« Ensemble pour Hérisson »

Chères hérissoises, chers hérissois

Beaucoup d'entre vous souhaitent connaître l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil Municipal. Par cette publication, nous pensons répondre à votre demande. Comme toujours, restons à votre entière disposition pour toute explication détaillée.

Conseil Municipal du 22 juin 2017

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Installation d'un nouveau Conseiller Municipal 2. Commissions Municipales – Mise à jour 3. Conseil d'école – Ecole Barbusse-Michel – Désignation d'un nouveau représentant

FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL

4. Compte de gestion 2016 5. Compte administratif 2016 6. Affectation définitive des résultats 2016 7. Subventions 2017 8. Demande de subvention pour les travaux de l'église au titre de l'aide départementale Villages et Bourgs 9. Indemnités de fonctions des élus locaux 10. Mise en œuvre du RIFSEEP 11. Adhésion de la commune à l'EPA d'ingénierie territoriale du Conseil Départemental 12. Achat du bâtiment de la CARMI rue Danton 13. Convention d'adhésion au service de prévention Pôle Santé du centre de gestion du nord 14. Rétrocession de voirie rue Jacques Duclos 15. Remboursements de frais

TRAVAUX – URBANISME 16. Convention avec ENEDIS : 16.A. plaine sportive, 16.B. Vidéo- protection 17. Poursuites des démarches d'expropriation – propriété « Chavatte » **DIVERS** 18. Motion amiante **PROJET DE DELIBERATION SUR TABLE** Prise en charge de formations de premiers secours ou toute autre formation d'intérêts pour les demandeurs d'emplois hérissois, agents et salariés en contrat aidé de la commune et du CCAS.

Conseil Municipal du 30 juin 2017

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS.

Bien à vous, **Michel Bassez**
Thérèse LAMBRECHT, Dominique LIBRE, J-Philippe DURAN, Corinne APRILE, Régis POTIEZ



Pause détente

Souvenirs, souvenirs... Plongez dans vos archives, partagez-les !

Vos archives sont toujours les bienvenues !

N'hésitez pas à partager vos photos et anecdotes avec la jeune génération au travers du magazine de la Ville.

Vos archives seront manipulées avec soin et vous seront rapidement restituées.

Contactez le Service « Communication » de la Mairie (Sabine Lanselle) pour en discuter !

Tél direct : 03.27.20.52.82 ou Mail : comm@ville-herin.fr

Recette

Tiramisu aux fraises



- **Niveau :** facile
- **Préparation :** 15 minutes
- **Cuisson :** sans cuisson
- **Prix :** bon marché
- **Calories :** élevées

Ingrédients pour 4 personnes

- Fraises : 600 g
- Citron : un demi
- Mascarpone : 250 g
- Œufs : 2
- Biscuits à la cuillère : 8
- Sucre en poudre : 70 g

Etapes de préparation

1. Rincez les fraises, équeutez-les et égouttez-les. Mixez 400 g avec 40 g de sucre et le jus de citron.
Passez au tamis ensuite puis réservez.
2. Séparez les blancs des jaunes. Battez les jaunes au fouet électrique avec le sucre restant jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez le mascarpone.
3. Montez les blancs d'œufs en neige très ferme et incorporez-les au mélange précédent.
4. Trempez les biscuits à la cuillère dans le coulis de fraises et disposez-les au fond d'une verrine. Recouvrez d'une couche de fraises coupées en quartiers et enfin d'une couche épaisse de crème au mascarpone.
Renouvelez l'opération.
5. Réservez 2 h au réfrigérateur avant de servir.

Source : © RECETTE et PHOTO :
Christine ACHARD/PRISMAPIX

Votre bien-être

Un bain de pieds pour se détendre !

Vous avez couru toute la journée, perchée sur les hauts talons de votre nouvelle paire d'escarpins préférés. Ces jolis souliers ont beau vous faire des gambettes galbées, **vos pieds sont fatigués et enflés...**

Préparez donc leur un bon bain, pour retrouver des pieds dignes de remarcher !

- 1 : Rassemblez les ingrédients nécessaires : de l'eau tiède, 2 pincées de sel marin ou de gros sel, 3 cuillères à soupe de vinaigre de cidre
 - 2 : Remplissez une bassine d'eau, et ajoutez-y le sel et le vinaigre de cidre
 - 3 : Laissez vos pieds faire trempette pendant 20 minutes
 - 4 : Séchez ensuite vos pieds avec une serviette.
- Avouez, vous vous sentez déjà plus légère !

Source : Chronique proposée par : lucette.com

Bricolons un peu !

Fabriquer un moulin à vent en papier

A partir de 6 ans - A faire avec un adulte

Voici comment réaliser un joli moulin à vent en papier qui tournera au gré du vent ou du souffle des enfants !

- **Durée :** 30 minutes
- **Matériel nécessaire :** une feuille de papier épais (si possible à motif ou coloriée par l'enfant), des ciseaux, un bâton, une jolie paille (ou un pic à brochette en bois), une punaise ou épingle de couture (avec une pointe assez longue), un bout de gomme.



1. Préparez un carré dans la feuille de papier épais, puis pliez les diagonales. Sur chacune des quatre lignes obtenues, repérez le milieu d'un trait de crayon. Découpez en suivant les plis, jusqu'au milieu de chaque demi-diagonales (il ne faut pas couper au milieu).

2. Rabattez les pointes vers le milieu du carré et piquez d'une punaise. Il ne reste plus qu'à fixer le tout à la baguette, sans trop serrer pour pouvoir faire tourner le moulin !

Notre conseil : consolidez chaque pointe en l'entourant de scotch, le moulin tournera plus longtemps comme ça !

Vous pouvez aussi découper une jolie petite forme, comme une petite fleur pour cacher les pointes du moulin avant de mettre la punaise.

Bref, laissez parler votre imagination !

Source : La rédaction de
Momes.net © Copyright
kidsactivitiesblog





Notez-le !



Pensez aussi à vous abonner à la page [herin.com](https://www.facebook.com/herin.com) !

Consultez le site officiel de la ville www.ville-herin.fr

Horaires d'été de la Mairie

Attention ! Veuillez noter que les services de la Mairie seront ouverts au public de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 jusqu'au vendredi 25 août 2017 inclus.

Reprise des horaires habituels (8h-12h/13h30-17h30) dès le lundi 28 août 2017.

Permanences « logement »

Les permanences de Mme Hourez (le mercredi matin) **n'auront pas lieu durant les mois de juillet et août**. Merci de votre compréhension.

Où trouver l'ordre du jour et le compte-rendu des réunions de Conseil municipal ?

Ces informations sont systématiquement **disponibles à la consultation en Mairie, mais aussi sur le site internet et la page Facebook officielle de la ville**. La presse privée peut, selon son bon vouloir, en faire l'écho.

Plan canicule : se signaler pour ne pas s'isoler

La Ville a mis en place un registre nominatif des personnes âgées isolées de plus de 65 ans, handicapées, sans aide ou fragilisées par la maladie.

LA DEMANDE D'INSCRIPTION SUR CE REGISTRE EST VOLONTAIRE.

Ce dispositif permet de **les aider en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence** par le biais d'un contact périodique. Les personnes vulnérables inscrites sur le registre pourront ainsi obtenir les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

VOUS ETES OU VOUS CONNAISSEZ UN TIERS CONCERNÉ ? Le formulaire d'inscription volontaire est disponible auprès du C.C.A.S. (tél : 03.27.20.06.18) ou des A.S.V.P (tél : 06.77.83.66.70).

Canicule Info Service : 0800.06.66.66 ou sur le web :

<http://www.gouvernement.fr/risques/canicule>

Conciliateur de justice non joignable en août

Le conciliateur, **M. Alain Smal**, est à votre disposition lors de sa permanence, chaque premier mercredi du mois à partir de 14 heures. Téléphonnez au 03.27.20.06.06 pour prendre rendez-vous.

ATTENTION : Monsieur SMAL, n'assurera ni permanences ni rendez-vous en août.

Le conciliateur de justice a pour mission de rechercher le règlement amiable d'un différend dans les conditions et selon les modalités prévues au code de procédure civile.

Son action est utile pour vous aider à régler les conflits individuels entre particuliers ou avec une entreprise ou un artisan, les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs, etc.



*Vous venez d'avoir 18 ans ?
Vous pouvez donner votre sang !*

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles « Elie de Bie » (regroupant les communes d'Anzin, Aubry-du-Hainaut, Bellaing, Beuvrages, Hélesmes, Hérin, Oisy, Petite-Forêt, Wallers) **souhaite un heureux anniversaire à tous les jeunes gens qui viennent d'atteindre 18 ans** et les invitent à venir donner leur sang. **Ce don sauve des vies chaque jour** et les besoins sont grands...

Les prochaines collectes auront lieu le 6 septembre à Bellaing ; le 6 octobre à Anzin, le 9 décembre à Wallers.

L'association « Elie de Bie » compte sur vous. D'avance, merci !

Vous avez 16 ans ou presque ? Pensez au recensement militaire !

Modalités : Les jeunes français(e)s doivent se présenter à la Mairie de leur lieu de domicile muni(e)s d'un justificatif de domicile et d'un document attestant de leur nationalité française (CNI, livret de famille). A l'issue des formalités administratives, il leur sera remis une attestation de recensement.

Pourquoi se faire recenser ? C'est une démarche citoyenne qui permet aux jeunes d'effectuer leur journée d'appel de préparation à la défense dans les délais légaux. Le certificat délivré à l'issue de cette journée leur permettra de se présenter aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (diplôme d'Etat, permis de conduire, etc...).

Vous êtes nouvel habitant ? Vous avez changé de domicile ? Pensez à la mise à jour des listes électorales !

Cette démarche est importante puisqu'elle vous permettra de recevoir vos documents à la bonne adresse, en temps voulu.

- **Nouveaux habitants :** vous avez jusqu'au 31 décembre 2017 pour vous inscrire en Mairie.
- Si vous avez déménagé cette année, **même à l'intérieur de la Commune**, signalez-le au service « Elections » de la Mairie. Ce changement de domicile peut entraîner un changement de bureau de vote.
- **Sont également concernées toutes les personnes remplissant** les conditions requises pour être électeur et qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale.

► Munissez-vous de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois).

Les électeurs de l'Union Européenne sont également concernés et peuvent opter pour la liste complémentaire municipale ou européenne ou les deux.

Opération Tranquillité Vacances (O.T.V)

A la veille de votre départ en vacances, **pensez à protéger votre habitation des cambriolages durant votre absence !**

Ce dispositif **gratuit** consiste en des **passages réguliers aux abords de votre domicile** par les A.S.V.P ou les forces de l'ordre (Police, Gendarmerie...).

Remplissez le **formulaire disponible en Mairie** ou au bureau des **A.S.V.P (P.M.I)** et retournez-le **au plus tôt avant votre départ**.

Plus d'info auprès des Agents de Surveillance de la Voie Publique au 06.77.83.66.70 ou auprès du **Commissariat de Wallers** au 03 27 09 02.40.

Consultez aussi le site officiel de l'administration française : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites>

Jeunes diplômés, la Ville met votre réussite à l'honneur !

Si vous êtes Hérinois(e) et que vous avez obtenu un DIPLOME DE NIVEAU BAC + 2 ET SUPERIEUR en 2017, inscrivez-vous en Mairie, muni(e) du diplôme obtenu et de votre pièce d'identité valide.

N'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées complètes (dont mail et téléphone) !

Infos et inscriptions : Service Culture de la Mairie

Tél : 03.27.20.06.04 - Mail : contact@ville-herin.fr

Bon à savoir : Votre présence sera indispensable le jour de la prochaine cérémonie des Vœux du Maire (fin janvier 2018) pour la remise, en mains propres, de la distinction et du cadeau offert par la Municipalité.

N'hésitez pas à partager l'information auprès de vos ami(e)s !

« Terre en Action » : appel à initiatives citoyennes 2017

« Terre en action », c'est **un coup de pouce aux habitants du Parc Naturel Transfrontalier qui veulent agir sur leur quartier ou leur village** pour le rendre plus dynamique et agréable à vivre.

Vous souhaitez développer un projet, une action, une idée de mise en valeur et d'aménagement du paysage et du cadre de vie, porté(e) par un collectif, un groupe de citoyens, une association, une école, sur le territoire du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut, sur des espaces ouverts au public, favorisant la rencontre et l'échange entre les habitants ? (ex : création d'un espace convivial, mise en valeur du patrimoine, visites, randonnées paysagères, chantiers de restauration ou nettoyage, conception d'outils pédagogiques, etc).

Faites-vous connaître, quel que soit l'état d'avancement de votre projet ! Vous pourrez être accompagné dans sa concrétisation (aides technique et matérielle ; promotion).

Toute idée est la bienvenue !

Contactez Astrid Dutrieu pour toute information :

Tél : +32(0)4.84.19.00.54 - Mail : adutrieu@pnpe.be

Site web dédié : www.pnth-terreenaction.org

Ou le Parc Naturel Scarpe-Escaut (à St-Amand-les-Eaux) au 03.27.19.19.70.



AOÛT 2017

En extérieur

- **20** : Braderie-brocante du Comité des Fêtes des Corons d'Hérin (rues J. Guesde, H. Moreau, A. Croizat et 8 mai 1945) de 8h à 18h

SEPTEMBRE 2017

Salle des fêtes

- **24** : Loto des Randonneurs Hérinois

Salle Suzanne Lannoy-Blin (salle des associations)

- **8** : Assemblée Générale des Amis de la Pétanque Hérinoise à 18 heures
- **24** : Remise des récompenses du concours municipal des maisons fleuries à 11h30 par la Municipalité

En Mairie

- **1** : Accueil de pré-rentree des enseignants à 8h45

En extérieur

- **2** : 73^{ème} anniversaire de la Libération d'Hérin : défilé à 10h30. Rassemblement devant la Mairie à 10h15 puis Inauguration de la crèche « l'Il ô Marmots » à 12h ; vin d'honneur à la salle des fêtes
- **25** : Journée Nationale d'Homage aux Harkis : dépôt des gerbes au cimetière à 18h30 par la Municipalité
- **30** : Distribution des plateaux-repas au domicile des Aînés de 80 ans et plus (préalablement inscrits) par le C.C.A.S

OCTOBRE 2017

Salle des fêtes

- **1** : Banquet des Aînés de 65 ans et plus organisé par le C.C.A.S
- **7** : Repas dansant du FJEP Basket
- **8** : Concert d'automne de l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale
- **9 au 13** : Semaine Bleue organisée par le C.C.A.S
- **22** : Loto du Secours Populaire
- **28** : Atelier « Gestes de Premiers Secours » organisé par l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Hérin
- **31** : Repas dansant d'Halloween des Flammes Hérinoises

Salle Suzanne Lannoy-Blin (salle des associations)

- **7** : Assemblée Générale de la FNACA à 15 heures
- **15** : Assemblée Générale de H.A.C.L.É à 10 heures

En Mairie

- **15** : Noces d'Or et de Diamant à 11 heures par la Municipalité

En extérieur

- **9 au 11** : Ducasse Place Roger Salengro
- **31** : Toussaint : dépôt de gerbe à 16 heures au cimetière par la Municipalité

Rentrée scolaire 2017 : les horaires d'école et de périscolaire sont inchangés

Le résultat de l'enquête menée auprès des parents d'enfants scolarisés a montré une forte volonté de revenir à la semaine des quatre jours. Néanmoins, le décret d'application permettant un tel changement est paru tardivement (le 28 juin au Journal Officiel). A l'aube des congés, il apparaissait difficilement envisageable de bousculer l'organisation en place avant le 4 septembre d'autant que – au préalable – le Conseil d'école devait être consulté et l'avis du Directeur Académique de l'Education Nationale, sollicité. C'est pourquoi il a été décidé de n'opérer aucun changement pour cette rentrée 2017.

• Ecole élémentaire H. Barbusse – L. Michel :

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : 8h30/11h35 – 13h30/15h40 puis **N.A.P** 15h40/16h25 - Mercredi : 9h/12h

• Ecole maternelle Gabriel Péri :

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : 8h30/11h45 – 14h/16h puis **N.A.P** 16h/16h45 - Mercredi : 9h/12h

• Ecole maternelle Frédéric Joliot-Curie :

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : 8h45/12h – 13h45/16h puis **N.A.P** 16h/16h45 - Mercredi : 9h45/11h45

Notez-le !

- **Nouvelles Activités Périscolaires** : reprise le jeudi 7 septembre 2017

- **Restauration scolaire** : reprise le mardi 5 septembre 2017

- Accueil périscolaire :

* Ecole élémentaire H. Barbusse – L. Michel : 7h – 18h30

* Ecole maternelle Gabriel Péri : 7h30 – 18h30

* Ecole maternelle Frédéric Joliot-Curie : 7h30 – 17h30

ECOLE